



> Présentation du projet au nord-est d'Orléans

Construction d'un collège,
d'un gymnase et d'une salle
polyvalente

Avec la participation financière
de la ville d'Orléans



Contacts presse :

Mélanie Dos Reis

02 38 25 43 38

melanie.dosreis@loiret.fr

Paul Davy

02 38 79 21 18

paul.davy@orleans-metropole.fr



SOMMAIRE

I. Présentation du projet de construction d'un collège, d'un gymnase et d'une salle polyvalente au Nord-Est d'Orléans

1. Les caractéristiques bâtimentaires du futur collège, du gymnase et de la salle polyvalente au Nord-Est d'Orléans
2. Une offre éducative innovante
3. Une convention de maîtrise d'ouvrage unique entre le Département du Loiret et la Ville d'Orléans
4. Planning prévisionnel des travaux
5. Coût prévisionnel de l'opération

II. Éducation : un investissement fort pour la réussite des jeunes Loirétains

III. Chiffres clés

Annexe - Évolution du quartier au Nord-Est d'Orléans



Introduction

Le Département du Loiret et la Ville d'Orléans réalisent une opération unique pour la construction d'un collège, d'un gymnase et d'une salle polyvalente au Nord-Est d'Orléans. Une convention signée entre les deux collectivités désigne le Loiret comme maître d'ouvrage des trois opérations. Ainsi, le Département a intégré dans son programme les besoins spécifiques de la ville d'Orléans pour le gymnase et la salle polyvalente.

Le 15 février dernier, l'équipe d'architectes qui concevra l'ensemble du projet (le collège, le gymnase et la salle polyvalente) a été choisie. D'une capacité d'accueil de 664 élèves, le collège sera construit le long de l'avenue des Droits de l'Homme sur un terrain de plus de 22 000 m². Les trois structures ouvriront leurs portes à la rentrée scolaire 2020.

Le coût total de l'opération s'élève à près de 33 M d'€ avec un financement du Département de 27 M d'€ et un financement de la Ville d'Orléans de 5,8 M d'€.

Cette construction est l'un des projets phares du projet de mandat 2015-2021 du Département.

35 000 collégiens étudient au sein des 69 collèges publics et privés du Loiret.

Afin de leur garantir les meilleures chances de réussite, le Département du Loiret souhaite consolider son rôle auprès de la jeunesse loirétaine. C'est pourquoi, il a engagé un important programme d'investissement pour ses collégiens. Objectif : déployer une politique éducative garante de l'équité des territoires en proposant de meilleures conditions d'enseignement et de vie au collège.

Au total 53 collèges publics du Loiret sont concernés sur les 57 existants. Ce programme a atteint près de 600 M d'€. Aujourd'hui, 50 collèges ont été livrés sur les 53. Ainsi, trois opérations d'envergure seront menées pendant la durée du mandat (2015–2021) dont la construction d'un collège, d'un gymnase et d'une salle polyvalente à Orléans.

À travers ces deux projets de gymnase et de salle polyvalente, deux équipements de qualité et de proximité, la Ville d'Orléans répond ainsi aux besoins de ses habitants et des clubs sportifs du quartier.

La gestion des collèges est l'une des compétences majeures des Départements.

À ce titre, les Départements assurent la construction, l'aménagement, l'entretien et le financement du fonctionnement des collèges publics mais aussi le financement du fonctionnement des collèges privés.



I. Présentation du projet de construction d'un collège, d'un gymnase et d'une salle polyvalente au Nord-Est d'Orléans

D'ici 2019, le Département estime qu'il y aura 1 500 collégiens supplémentaires dans le Loiret. Dans ce contexte de hausse des effectifs scolaires, le Département, au-delà du levier que constitue la sectorisation des collèges (définition du secteur de recrutement des collèges), souhaite poursuivre son programme d'investissement au niveau des collèges publics dont fait partie le collège Orléans Nord-Est.

Le projet présente un enjeu fort en termes de sectorisation et de mixité sociale. En effet, le Nord-Est d'Orléans connaît (cf annexe) et connaîtra une augmentation importante du nombre de collégiens. Cette hausse des effectifs s'explique par la volonté de la Ville d'Orléans de construire de nouveaux logements dans ce secteur afin d'y accueillir de nouvelles familles et ainsi dynamiser et faire évoluer le quartier.

De plus, le collège Jean Rostand, établissement actuel au Nord-Est d'Orléans, est devenu vétuste (il date de 1982), il fermera ses portes à la fin de l'année scolaire 2020. Les élèves seront accueillis dans le nouveau collège à partir de la rentrée scolaire 2020.

1. Les caractéristiques bâtementaires du futur collège, du gymnase et de la salle polyvalente au Nord-Est d'Orléans

Les trois bâtiments seront construits (le collège, le gymnase et la salle polyvalente) sur la ZAC du Clos de la Fontaine, le long de l'avenue des Droits de l'Homme sur un terrain de 22 568 m². Le projet architectural retenu prévoit des bâtiments avec rez-de-chaussée et un étage, à l'exception de l'internat qui aura un rez-de-chaussée et deux étages.

Le projet est composé des trois bâtiments suivants :

- **le collège**

Le collège sera construit sur une surface de 6 559 m² et pourra accueillir 664 élèves, dont 64 collégiens en SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté).



Vue de la cour intérieure - © Archi5 Prod / Facea / Claude Mathieu associés



L'établissement sera réparti par pôles :

- ✚ Un pôle vie du collège : accueil, locaux de direction, locaux de vie scolaire, locaux des enseignants, locaux médicaux sociaux, service entretien, 4 logements de fonction et locaux sportifs sur un total de 1 901 m². Les 3 salles d'études seront séparées par des cloisons mobiles et pourront ainsi, selon les besoins, se transformer en salle polyvalente avec accès direct sur l'extérieur
- ✚ Un pôle enseignement avec 23 salles d'enseignement général (dont 1 pour l'ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire), 1 pour l'UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) et 3 pour la SEGPA
- ✚ Un pôle d'enseignement technologique de 2 536 m² avec 4 salles de sciences et leur laboratoire et 2 salles pour l'enseignement technologique
- ✚ 1 salle d'arts plastiques, 1 salle de musique et 1 centre de connaissances et de culture de 217 m²
- ✚ Les ateliers du pôle SEGPA de 422 m²
- ✚ Le pôle restauration de 754 m² pour la cuisine et les salles de restauration
- ✚ Le pôle internat de 947 m² qui proposera 40 places avec principalement : 1 salle d'études, 1 salle de télévision, 1 salle à manger/foyer (avec office attenant) permettant aux élèves internes d'y prendre leur petit déjeuner et leur diner et 10 « appartements » composés de 4 chambres, 1 salon et les espaces sanitaires avec 2 chambres pour les surveillants.

- **le gymnase**

Le gymnase aura une superficie de 1 609 m², dont 1 056 m² pour la salle d'évolution et 200 m² pour les tribunes de 250 places.



// VUE DU GYMNASÉ

Vue du gymnase - © Archi5 Prod / Facea / Claude Mathieu associés



- **la salle polyvalente**

La salle polyvalente permettra d'évoluer dans un espace modulable de 300 m² comprenant une salle polyvalente de 250 m² ainsi qu'une cuisine et un local de rangement

Une surface de 5 528 m² est prévue pour les espaces extérieurs. Cette surface se compose : d'un préau, d'une cour de récréation, d'un plateau sportif, d'un garage à vélos de 100 places et d'un parking pour le personnels (aire de stationnement de 1 021 m² avec 40 places).

2. Une offre éducative innovante

L'offre pédagogique du futur collège a été validée par le Directeur académique des services de l'Éducation nationale. Les élèves du futur collège pourront s'inscrire à une section à horaires aménagés danse, section bi-langues anglais-chinois et une extension de la section sportive football. La classe de SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté) propose les deux filières suivantes : Production industrielle et Vente-Distribution et Magasinage.

Le collège bénéficiera d'une couverture Wifi et sera doté d'équipements informatiques mobiles. L'aménagement et l'équipement des locaux prendront en compte l'évolution et la modularité nécessaires des espaces d'enseignement.

Par exemple, le CDI (centre de documentation et d'information) pourra se transformer en 3C (centre de connaissances et de culture). L'objectif est d'offrir de nouveaux espaces d'apprentissage aux élèves en lien avec le pôle vie scolaire.

3. Une convention de maîtrise d'ouvrage unique entre le Département du Loiret et la Ville d'Orléans

Le Département du Loiret et la Ville d'Orléans, via une convention de maîtrise d'ouvrage, ont décidé de réaliser une opération unique pour la construction d'un collège, d'un gymnase et d'une salle polyvalente au Nord-Est d'Orléans. La construction du collège relève de la compétence départementale et le gymnase et la salle polyvalente de la compétence de la Ville d'Orléans.

Cette convention, signée entre les deux collectivités, désigne le Loiret comme maître d'ouvrage des trois opérations. Ainsi, le Département a intégré dans son programme les besoins spécifiques de la Ville d'Orléans pour le gymnase et la salle polyvalente.

Le 15 février dernier, l'équipe d'architectes qui concevra l'ensemble du projet (le collège, le gymnase et la salle polyvalente) a été choisie. C'est Archi5 Prod / FACEA / Claude Mathieu associés qui sera en charge de la réalisation architecturale du projet.



4. Planning prévisionnel des travaux

- Mi-février : attribution du marché d'œuvre à l'équipe Archi5 Prod / FACEA / Claude Mathieu associés (lauréate du concours de maîtrise d'œuvre)
- Mai 2018 : dépôt du permis de construire
- Septembre 2018 : consultation des entreprises pour la construction des différents bâtiments
- Janvier 2019 : date de début des travaux
- Rentrée scolaire de septembre 2020 : ouverture du collège

5. Coût prévisionnel de l'opération

Le coût total de l'opération est estimé à plus de 32 M d'€.

Le Département du Loiret finance l'opération à hauteur de 27 M d'€ et la Ville d'Orléans finance à hauteur de 5,8 M d'€.



© Archi5 Prod / Facea / Claude Mathieu associés



II. Éducation : un investissement fort pour la réussite des jeunes Loirétains

En 1996, le Loiret a lancé un programme prévisionnel d'investissements (PPI) afin de construire, reconstruire ou rénover les collèges publics du territoire. Vingt-deux ans après, sur les 57 collèges que compte le Loiret, 55 d'entre eux ont été rénovés, construits ou reconstruits et plus de 600 M d'€ ont été investis en faveur des collégiens, du personnel et des enseignants.

Les travaux de reconstruction et de rénovation des établissements scolaires loirétains se poursuivent afin d'achever le programme prévisionnel d'investissements des collèges. Ainsi, trois opérations d'envergure seront menées pendant la durée du mandat (2015 – 2021) dont la construction d'un collège au Nord-Est d'Orléans. Les deux autres projets concernent la réalisation de deux collèges à Pithiviers (réhabilitation de l'ancien et construction d'un nouveau site). Ce plan prévoit également des travaux de demi-pension dans les collèges de Beaugency et de la Ferté-Saint-Aubin, l'adaptation de la cuisine du collège Paul Eluard à Châlette-sur-Loing ainsi que l'extension de la capacité d'accueil des collèges de Tigy et Poilly-lez-Gien.

Le Loiret favorise le numérique au service de l'e-éducation

Le Loiret a la volonté de développer les usages numériques des élèves, des enseignants et des familles, à travers la transmission des savoirs, les modes d'apprentissage, l'organisation des espaces scolaires...

Ainsi, pour répondre aux évolutions de notre société à l'ère du tout numérique, le Département investit depuis plusieurs années aux côtés de l'Éducation nationale afin d'intégrer le numérique dans le quotidien des établissements scolaires et de la communauté éducative.

Cette ambition se traduit par la mise en place, depuis la rentrée scolaire 2015, de services e-éducation. L'objectif est de proposer de véritables outils pédagogiques en direction de tous les jeunes, de la communauté éducative et des parents afin de les accompagner au mieux dans leur quotidien, de leur domicile à l'école.

En 2017, le Département a consacré 1 M d'€ au total pour le développement de services e-éducation, dont 400 000 € pour les équipements informatiques des collèges et 500 000 € de fonctionnement liés à la reprise de la maintenance informatique (loi Peillon). Depuis la rentrée 2016, les Départements ont à leur charge la maintenance informatique des collèges.

Une restauration scolaire de qualité

Avec plus de 22 000 repas servis chaque jour, le Département assure la restauration scolaire des collégiens du Loiret en privilégiant le terroir, l'éducation au goût, le développement durable, la lutte contre le gaspillage. C'est un engagement partagé entre le Département et ses agents, les professionnels ainsi que les équipes pédagogiques (direction, enseignants, infirmières) en faveur de repas équilibrés et variés pour les élèves des 57 collèges publics du territoire.



Par exemple, dans l'objectif de satisfaire au mieux les jeunes Loirétains, la collectivité a mis en place :

- **une égalité des tarifs sur le territoire.**
Fort d'un constat portant sur les disparités des prix des repas entre les collèges, le Conseil départemental s'est engagé dans une harmonisation progressive des tarifs afin de réduire les inégalités sur le territoire. 3,30 €, c'est le prix moyen d'un repas proposé aux collégiens. Ce tarif est unique, quels que soient l'établissement et le type de restauration.
- **le développement de la formation et de la qualification professionnelle des agents.**
Les agents départementaux sont les ambassadeurs d'une restauration de qualité car le restaurant scolaire est un lieu propice à l'éducation alimentaire. C'est pourquoi le Département s'attache à professionnaliser les équipes de restauration afin d'offrir une qualité dans l'assiette et de valoriser leur métier. Par exemple, le personnel de restauration est formé et sensibilisé sur le gaspillage alimentaire (formation avec diététicien sur la gestion des grammages et des techniques de préparation pour réduire les déchets), mais également sur l'approvisionnement en produits locaux, de saison et bio (guide des producteurs élaboré par le Département).

ZOOM : Une restauration locale renforcée en partenariat avec la Ville d'Orléans

Dans une démarche d'optimisation des coûts visant à l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers, le Département du Loiret a conclu une convention avec la Ville d'Orléans. Ainsi, depuis la rentrée scolaire 2017, la cuisine centrale de la Ville d'Orléans livre des repas à 12* collèges loirétains. Ce mode de restauration est en liaison froide ou en unité relais.

Cette nouvelle délégation vise plusieurs points essentiels : le recours à des produits issus des circuits de proximité, le soutien à la structuration de filières agricoles locales, l'optimisation des coûts et la prise en compte du développement durable (utilisation de plats en bac gastro inox, mutualisation des tournées de livraison afin de réduire les distances kilométriques).

**Liste des 12 collèges : Gaston Couté à Meung-sur-Loire, Jean Pelletier à Orléans, André Malraux à Saint-Jean-de-la-Ruelle, Les Clorisseaux à Poilly-lez-Gien, Nelson Mandela à Saint-Ay, Lucie Aubrac à Villemandeur, Louis-Joseph Soulas à Bazoches-les-Gallerandes, La Vallée de l'Ouagne à Château-Renard, Pierre Mendès France à Chécy, Pierre-Auguste Renoir à Ferrières-en-Gâtinais, Henri Becquerel à Sainte-Geneviève-des-Bois, La Forêt à Traînou.*



III. Chiffres clés

- **664** : nombre d'élèves pouvant être accueillis dans le futur collège Orléans Nord-Est
- **près de 33 M d'€** : coût de conception et de réalisation du futur établissement Orléans Nord-Est (avec le gymnase et la salle polyvalente) dont 27 M d'€ alloués par le Département et 5,8 M d'€ par la Ville d'Orléans.
- **1 M d'€** : montant consacré par le Département, en 2017, pour le développement de services e-éducation (dont 400 000 € pour les équipements informatiques des collèges et 500 000 € de fonctionnement liés à la reprise de la maintenance informatique)
- **3,30 €** : prix moyen d'un repas proposé aux collégiens
- **57** : nombre de collèges publics dans le Loiret
- **35 000** : nombre de collégiens loirétains



Vue de l'entrée - © Archi5 Prod / Facea / Claude Mathieu associés



Annexe - Évolution du quartier au Nord-Est d'Orléans

Entre 2006 et 2011, il y a eu 400 résidences principales construites sur le secteur Nord-Est d'Orléans.

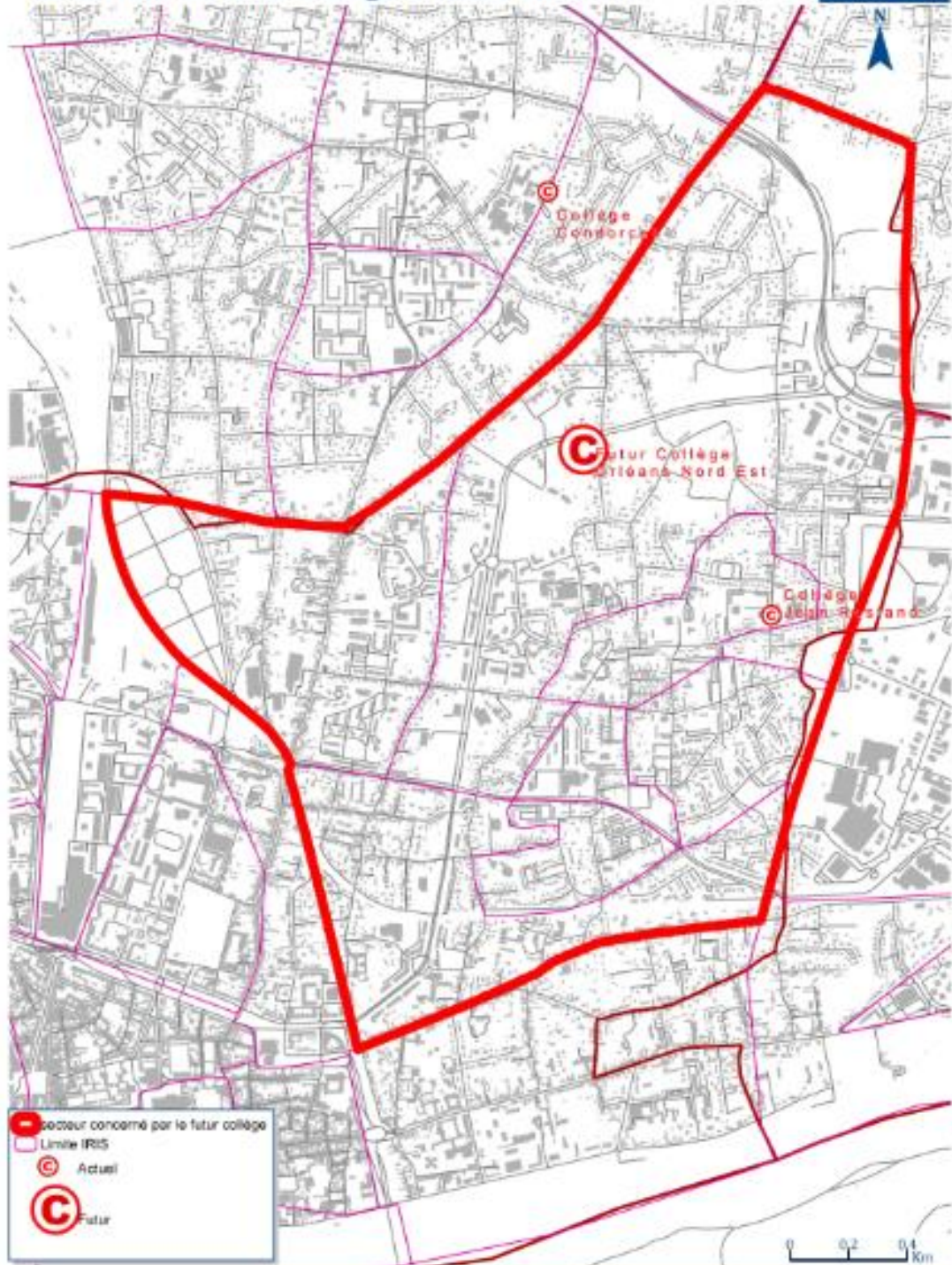
Il y a 3 464 enfants entre 0 et 10 ans sur ce secteur. Ce sont donc des futurs collégiens susceptibles d'intégrer le futur collège au Nord-Est d'Orléans.

Source : Insee - Recensement 2014 - Base infracommunale

Secteurs	Population	Nb de personnes de 0 à 10ans	de 11 à 14 ans	Nb de logements	Nb de résidences principales	Nb de résidences principales construites de 2006 à 2011	Nb de ménages ayant emménagé depuis moins de 2 ans
Wichita-Mozart	1 498	392	122	573	478	0	41
Ouest-Gendarmerie	3 776	732	215	1 785	1 539	196	302
Argonne Sud-Jean Zay	3 241	430	193	1 689	1 497	61	305
Argonne Sud	1 912	378	122	754	690	16	35
Argonne-Champ Chardon -Fontaine-Nécotin	4 328	698	206	1 898	1 737	107	287
Marne	1 940	403	91	836	758	11	78
Grand Villiers	2 160	431	102	850	802	9	81
Total secteur Nord-Est Orléans	18 855	3 464	1 051	8 385	7 501	400	1 129



Le secteur du futur collège Orléans Nord-Est



Sources : Insee - Recensement population 2014 - Base infracommunale IRIS - BD TOPOLOGIGN 2017 -
Département du Loiret - Reproduction Interdite - SATe - Observatoire des Territoires - Mars 2010



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone 02 38 25 45 45
loiret@loiret.fr • www.loiret.fr

Avec la participation financière
de la ville d'Orléans

